



# CHALLENGE

# J.P DELANNOY

*Tournoi international*

# Sabre Minimes

Dimanche 17 JANVIER 2010



La section ESCRIME de l'U.S.C.MONÉTEAU a le plaisir de vous inviter à son  
30<sup>ème</sup> Tournoi International de Sabre Minimes  
8<sup>ème</sup> édition du Challenge J.P DELANNOY.

Ce Tournoi, international depuis 1979, est ouvert aux sabreurs et sabreuses minimes et aux meilleurs benjamins et benjamines

Vous trouverez ci-joint les détails d'organisation de cette compétition pour laquelle nous espérons vous accueillir nombreux comme les années précédentes.

Comme l'année dernière les résultats seront mis en direct sur notre site  
**[Uscmescrime.ovh.org](http://Uscmescrime.ovh.org)**

La Bourgogne étant terre de bien vivre, nous ferons tout pour que le séjour des accompagnateurs à Monéteau soit le plus agréable possible.

Amicalement,

Le Maître d'Armes

Betty ZOLD

Le Président

Jean-Marie DUPAS





# Règlement

1 - **DATE :** DIMANCHE 17 JANVIER 2010

2 - **LIEU :** GYMNASSE MUNICIPAL  
7, Route d'Auxerre  
89470 MONÉTEAU  
Tel : 03.86.40.67.75 (jour de la compétition)

**- HORAIRES :**

- |             |         |                   |
|-------------|---------|-------------------|
| • Garçons : | 08 H 15 | Appel des tireurs |
|             | 08 H 45 | Scratch           |
|             | 09 H 15 | Début des assauts |
| • Filles :  | 9 H 45  | Appel des tireurs |
|             | 10 H 15 | Scratch           |
|             | 10 H 30 | Début des assauts |

Finales garçons et filles à 15 heures, suivies de la remise des récompenses et du vin d'honneur

**4 - FORMULE ET REGLEMENT :**

Règlement F.F.E. - Formule du Circuit "HORIZON 2016". Les 16 tireurs de tête du classement "HORIZON 2016", à la date du tournoi seront protégés. Seuls seront acceptés sur le praticable les arbitres, les tireurs appelés, les entraîneurs, les réparateurs et les organisateurs. Cette mesure ne souffrira aucune dérogation.

**5 - DIRECTOIRE TECHNIQUE :**

Il sera constitué sur place de 5 membres conformément au règlement F.F.E. : le président de la Ligue d'Escrime de Bourgogne, ou son représentant, le président de la section Escrime de l'U.S.C.MONÉTEAU ou son représentant, le Maître Betty ZOLD et les représentants des principales ligues présentes.

**6 - JURY D'APPEL :**

En cas de litige grave, il sera constitué sur place et sera composé des maîtres d'Armes ou des représentants des salles ayant des tireurs engagés et présents dans la compétition. Il tranchera immédiatement les cas qui lui seront soumis



#### 7 - LICENCES :

Présentation obligatoire de la licence F.F.E

#### 8 - TENUES :

Aux normes F.F.E. avec sous bras protecteur.

#### 9 - ASSURANCES :

Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité. En aucun cas les organisateurs ne peuvent garantir contre les infractions commises par des tiers, escrimeurs, dirigeants ou public, tels que vols, violences, dégâts sur des véhicules... L'engagement à la compétition suppose l'acceptation du présent règlement.

#### 10 - ARBITRAGE :

Chaque salle engagée devra fournir 1 arbitre pour 4 tireurs engagés. Les arbitres devront veiller au bon état des équipements des tireurs et devront sanctionner avec fermeté toute action brutale et dangereuse. Le club organisateur prendra en charge le repas des arbitres. Ces derniers seront défrayés au tarif en vigueur par la C N A :

#### 11 - DROIT D'ENGAGEMENT :

1. Il est fixé à 8€ par tireur. Les étrangers en sont exempts.

#### 12 – ENGAGEMENT : jusqu'au 13 janvier 2010

Pour les clubs Français : En ligne sur le site de la Fédération Française d'escrime .a partir du 1<sup>o</sup>Décembre jusqu'au 13 janvier 2010.

Pour les clubs étrangers par :

E Mail: [escrime.moneteau@wanadoo.fr](mailto:escrime.moneteau@wanadoo.fr)

Par courrier : Monique Auvin  
8 av île de France  
89470 Monéteau

Par fax : 03 /86/40/67/75

#### 13 - ACCUEIL :

Comme à l'habitude, nous nous faisons une grande joie de vous accueillir. Vous pourrez, si vous le désirez, prendre votre petit déjeuner au club, à partir de 07H45. Toute la journée vous pourrez vous restaurer au buffet -buvette dans le hall du gymnase.

#### 14 - RECOMPENSES :

Les huit finalistes seront récompensés dans chacun des tournois :

- Coupes aux trois premiers
- Coupes au 1er benjamin et à la 1ère benjamine

## 15-CHALLENGE J P DELANNOY

Le challenge est décerné au meilleur club .Le calcul se fait en additionnant les places des 3 meilleurs tireurs garçons et filles, s'il n'y a pas le nombre c'est le nombre de tireurs + 1

## 16 - LES HOTELS :

La commune de Monéteau dispose d'un important complexe hôtelier  
Autoroute A6 Sortie n° 19 (Sortie Auxerre Nord)

- ❑ **\*\*Hôtel "Campanile"** tél. : 03.86.40.71.11
- ❑ **\*Hôtel "1ère Classe"** tél. : 03.86.40.67.77
- ❑ \*Hôtel "Cerise" tél. : 03.86.40.55.92
- ❑ \*Hôtel "Formule 1" tél. : 03.86.53.29.02
- ❑ Hôtel B & B tel : 03.86.53.42.42
- ❑ \*Hotel Quick palace tel : 03 86 53 44 75

## 17 – ACCES

:

- ❑ Route :
  - Autoroute A6 Sortie n°19 (Auxerre -Nord)
  - R.N. 6 Echangeur Auxerre Nord en venant de Paris  
Voie de contournement d'Auxerre en venant de Lyon
  - Par Auxerre Direction Troyes
- ❑ S.N.C.F. :
  - Gare de Monéteau
  - Gare de Laroche-Migennes ( navettes sur demande )

18-**Stand matériel :** NATION SPORTS 74 rue Clisson 75013 PARIS  
Tel 01 43 43 25 29 Mail : nationsports@wanadoo.fr



Sur le lieu de la compétition

## USCM escrime

7 route d'Auxerre 89470 Monéteau  
tel : 03/86/40/64/50  
Fax : 03/86/40/67/75  
Email : [escrime.moneteau@wanadoo.fr](mailto:escrime.moneteau@wanadoo.fr)  
Site Web : [uscmescrime.ovh.org](http://uscmescrime.ovh.org)